

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014




Révision: 01.04.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A**
- **Code du produit:**
243802, 243805, 244802, 244805
Produit brillant ou satiné
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Seal-Krete / Clayton Corporation
306 Gandy Road
Auburndale, FL 33823
Phone: 863-967-1535
Toll-Free: 1-800-323-7357
- **Service chargé des renseignements:** Service de la Sécurité des Produits
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800) 255-3924 (Appel gratuit dans Amérique du Nord)
+1 (813) 248-0585 (Internationale)



2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
The following classifications are applicable only to the general GHS regulations and not the specific CLP regulation: H361.
Les mentions de danger suivantes s'appliquent uniquement à la réglementation de l'UE et ne sont pas applicables à la réglementation américaine spécifique: H412.
-  H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
-  GHS02 flamme
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
-  GHS07
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)


Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 1)

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

 Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R10: Inflammable.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Les mentions de danger suivantes s'appliquent uniquement à la réglementation de l'UE et ne sont pas applicables à la réglementation américaine spécifique: H412.

Les mentions de danger suivantes sont applicables uniquement aux règlements généraux du SGH et ne sont pas applicables à la réglementation spécifique CE n° 1272/2008: H361.

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

4-chloro- , , -trifluorotoluène

· **Mentions de danger**

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 2)

- **Principaux dangers:**
- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **HMIS données (gamme 0-4)**



Santé = 1
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

	Mixed Aspartic Esters ☒ Xi R38 ⚠ Skin Irrit. 2, H315	50-100%
CAS: 98-56-6 EINECS: 202-681-1	4-chloro- , , -trifluorotoluene ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Skin Sens. 1, H317	10-25%
	Monoaspartate ☒ Xi R38 ⚠ Skin Irrit. 2, H315	10-25%
CAS: 623-91-6 EINECS: 210-819-7	fumarate de diéthyle ☒ Xn R22 ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-10%
CAS: 6864-37-5 EINECS: 229-962-1 Numéro index: 612-110-00-1	2,2'-diméthyl-4,4'méthylènebis(cyclohexylamine) ☒ T R23/24; ☒ C R35; ☒ Xn R22; ☒ N R51/53 ⚠ Acute Tox. 3, H311; ⚠ Acute Tox. 3, H331 ⚠ Skin Corr. 1A, H314 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411 ⚠ Acute Tox. 4, H302	≤ 2,5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 3)

4 Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

Etourdissement

Troubles gastro-intestinaux

· Risques Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

Surveiller la tension artérielle.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Aucun.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Fluorure d'hydrogène (HF)

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone (CO)

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 4)

- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

- **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 5)

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipelement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc chloroprène

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en PVA

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 6)

- **Protection des yeux:**
Les lentilles de contact ne doit pas être porté.



Lunettes de protection

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

- **Protection du corps:** Vêtement de protection étanche
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** Aucune exigence particulière.
- **Mesures de gestion des risques**
Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.
Aucune exigence particulière.

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Ambré

· Odeur: De type pétrolier

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair App. 54 °C (129 °F)

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation: Non déterminé.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 1,09 g/cm³ (9.11 lbs/gal)

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 7)

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité:**
 - Dynamique:** Non déterminé.
 - Cinématique:** Non déterminé.
- **Teneur en solvants:**
 - VOC (CE)** 8,3 g/l (EPA Method 24)
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Dégagement de fluorure d'hydrogène en cas de contact avec des acides puissants.
Réactions aux catalyseurs, aux agents d'oxydation et aux alcalis puissants.
Forte réaction exothermique aux acides.
Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques.
Un contact avec les acides provoque la libération de gaz irritants.
Risque d'incendie.
Réactions aux alcalis puissants.
Réactions aux peroxydes et autres formateurs de radicaux.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Hydrocarbures halogénés
Gaz/vapeurs toxiques
Hydrocarbures fluorés
Fluorure d'hydrogène
Gaz/vapeurs corrosifs
Ammoniac
Oxydes nitriques (NOx)

11 Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par inhalation.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 8)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

Danger par résorption dermique.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

12 Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

· **12.2 Persistance et dégradabilité**

Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Peut s'accumuler dans les organismes.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

La déclaration a été déduite de produits ayant une structure ou une composition similaire.

Les indications sont valables pour les composants représentant le plus haut risque toxicologique.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Après traitement physico-chimique ou biologique préalable, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

· **Produit de nettoyage recommandé:** White-Spirit

(suite de la page 9)

14 Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- **DOT (États-Unis)** Not regulated for non-bulk shipments per 49 CF UN2234
- **ADR, IMDG, IATA**
- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**
- **DOT (États-Unis)** Not regulated for non-bulk shipments per 49 CF
- **ADR** 2234 CHLOROBENZOTRIFLUORIDES
- **IMDG, IATA** CHLOROBENZOTRIFLUORIDES
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

- **DOT (États-Unis)**
- **Class** néant

- **ADR**



- **Classe** 3 (F1) Liquides inflammables.
- **Étiquette** 3

- **IMDG, IATA**



- **Class** 3 Flammable liquids.
- **Label** 3

- **14.4 Groupe d'emballage**
- **DOT (États-Unis)** néant
- **ADR, IMDG, IATA** III

- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Pollutant:** Non

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

- **Indice Kemler:** 30
- **No EMS:** F-E, S-E

- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**
- **Quantités limitées (LQ)** 5L
- **Catégorie de transport** 3
- **Code de restriction en tunnels** D/E

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

· "Règlement type" de l'ONU:	-	(suite de la page 10)
------------------------------	---	-----------------------

15 Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- **Listes Cancérogènes**

· Centre international de recherche sur le Cancer
--

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)

Aucun des composants n'est compris.

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

4-chloro- , , -trifluorotoluene

- **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon les 1907/2006/CE, 1272/2008/CE, et le SGH (Etats-Unis)

Date d'impression : 01.04.2014

Révision: 01.04.2014

Nom du produit: Seal-Krete HP Poly-Shell 7000 Clear Part A

(suite de la page 11)

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23/24 Toxique par inhalation et par contact avec la peau.

R35 Provoque de graves brûlures.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3